

MAIRIE  
DE  
**FONTANNES**  
43100



Téléphone 04.71.76.42.03  
Télécopie 04.71.76.48.35  
Mail : mairie.fontannes@orange.fr

Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Municipaux de la Commune  
de FONTANNES

A FONTANNES Le 19 Novembre 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie - Salle Pierre Vignancour

***Le Mercredi 24 Novembre 2021 à 20 Heures 30.***

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Tarifs 2022
- 2- Budget Assainissement – Admission en créances éteintes – Décisions Modificatives n°1
- 3- Budget Assainissement – Admission en non-valeur
- 4- Changement de nomenclature comptable – Adoption à l'instruction budgétaire et comptable M57 et expérimentation du CFU (Compte Financier Unique) à compter du 01 Janvier 2022, bascule anticipée
- 5- Aménagement du Bourg de Frugerolles - Demande de subvention dans le cadre de la DETR 2022
- 6- Aménagement de la Médiathèque Municipale – Demande de subvention dans le cadre de la DETR 2022
- 7- Modification Parcellaire cadastral – Changement de limite de propriété – Cession Commune au profit de l'indivision ST ETIENNE-VERNET/ZANUTTO – Autorisation signature du document d'arpentage (esquisse)
- 8- CCBSA – Groupement de commande pour l'achat et la maintenance de défibrillateurs
- 9- Demandes de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat Ambition Région 2 – Présentation de projets

Informations Diverses :

**En raison de la crise sanitaire, il est demandé à chaque Conseiller Municipal de porter un masque pendant la durée de la séance et d'apporter son propre stylo.**

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

M. René MARCHAUD

